

Atelier du CANAL architectes urbanistes 76 rue du Bourg Neufveu 55203 Remmes Cedex Tél. : 03 83 22 78 01 Fax : 03 83 22 78 01		Année : 18/11/2014	
		Approuvé le : 31/05/2016	
EMISSIION ORIGINALE	MODIFICATIONS		Date
Date : Février 2023	Mise en oeuvre du droit de préemption urbain		05/07/16
	Ouverture à l'urbanisme zone ZAU rue des Chaumières		28/08/18
	Mise en compatibilité avec le SCOT		15/02/23
Echelle : 1/5000°		Modification du périmètre du droit de préemption urbain	
		15/02/23	

